



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de Macheren
2A Centre Petit Ebersviller
57730 MACHEREN

Dossier suivi par :
Tél. : 03 87 28 30 87
Fax : 03 87 02 79 32
Mél : antoine.schwartz@moselle.gouv.fr
Réf. : AS

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant : Le projet de retrait d'une ancienne canalisation de gaz en traversée du ruisseau de la « Rosselbach »
PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Metz, le 05 avril 2016

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de retrait d'une ancienne canalisation gaz DN300, hors service en traversée du ruisseau de la « Rosselbach » sur le ban communal de Macheren.**

Ce dossier a été déposé par :
GRT – GAZ Direction de l'ingénierie Agence Ingénierie Nord Est
24 Quai Sainte Catherine
54042 NANCY CEDEX

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du **récépissé de déclaration n° 57-2016-00123** en date du 05 avril 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU
PI, la chargée de mission Police de l'eau

VALERIE ANTOINE POTIER

Chantal BICHLER